

Questions orales

6,5 milliards de dollars n'ont toujours pas été récupérées par le gouvernement fédéral, en plus des comptes en souffrance de l'ordre de 1 milliard de dollars pour la TPS.

Le ministre des Finances reconnaît-il qu'avant de songer à taxer les régimes privés de santé et les REER, il devrait au préalable prendre les moyens pour récupérer les milliards de dollars de comptes en souffrance?

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à la Chambre que nous recouvrons la grande majorité des impôts en souffrance, ainsi que les intérêts.

Les Canadiens devraient savoir que les comptes clients de Revenu Canada ne sont pas une source de revenu sur laquelle on peut compter pour réduire davantage le déficit. Le ministre des Finances en tient compte dans ses prévisions budgétaires.

Le total des comptes clients a cessé d'augmenter l'année dernière et diminue actuellement. À mon avis, nous allons pouvoir continuer de réduire ce montant.

[Français]

M. Richard Bélisle (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, 5,4 milliards de dollars des impôts impayés sont dus par 400 000 contribuables à revenu élevé.

Comment le ministre du Revenu explique-t-il qu'autant de contribuables à revenu élevé continuent d'échapper au fisc et retardent toujours à payer leur impôt? Le ministre s'engage-t-il à mettre en place un système de traitement accéléré de ces comptes en souffrance?

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le député ne semble pas avoir compris que les comptes clients sont des fonds que recouvre le gouvernement fédéral, par l'entremise de Revenu Canada. Il ne s'agit pas d'un montant d'argent non perçu, puisque nous percevons constamment les comptes clients.

J'estime que ce montant d'impôts en souffrance continuera de baisser avec la relance de l'économie. À mesure que les Canadiens regagneront confiance dans leur gouvernement et dans les améliorations qu'il a apportées à l'économie depuis son arrivée au pouvoir, le montant dû à Revenu Canada diminuera considérablement, car la récession et le gouvernement précédent ont fait place à la relance favorisée par le gouvernement actuel.

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le rapport du vérificateur général signale aujourd'hui que le gouvernement canadien a donné 3,1 milliards de dollars aux gouvernements de la Pologne et de l'Égypte, ces dernières années, pour aider ces pays à réduire leur dette.

Le ministre des Affaires étrangères est-il d'avis que nous devrions maintenir ce genre de programme dans l'avenir, compte tenu de notre situation financière?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a des obligations à remplir. En notre qualité de pays membre du G-7, il est important que nous respections nos obligations.

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au premier ministre.

Lorsqu'on parle, dans le livre écrit à l'encre rouge, de réduire la dette et le déficit, est-il question de la dette et du déficit de la Pologne et de l'Égypte ou de ceux du Canada? Je crois que les Canadiens aimeraient bien connaître la réponse à cette question.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nos réalisations jusqu'à maintenant sont tout à fait conformes aux objectifs fixés. Nous avons dit qu'à la troisième année de notre mandat, le déficit équivaldrait à 3 p. 100 du PNB. Grâce aux excellentes politiques du ministre des Finances, nous atteindrons cet objectif.

* * *

● (1440)

[Français]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Le rapport du vérificateur général nous informe que le gouvernement est fort mal administré encore une fois. En effet, il nous rappelle que chaque année depuis 1987, il en coûte 170 \$ pour chacun des 200 000 employés de la fonction publique pour gérer un service de la paye qui coûte, dans les gouvernements provinciaux, entre 50 \$ et 70 \$ par employé.

Comment le président du Conseil du Trésor peut-il tolérer que le gouvernement fédéral gère de façon aussi coûteuse et inefficace son service de la paye et qu'il se refuse toujours obstinément à examiner les nombreux autres cas de gaspillage dans son administration, comme l'opposition officielle le réclame depuis un an?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je ne siége pas à la Chambre depuis aussi longtemps que certains députés d'en face. Ils sont peut-être mieux renseignés que moi sur les pratiques qui avaient cours dans les années 80 et au début des années 90.

Le gouvernement est résolu à mettre de l'ordre dans ces pratiques, à agir avec ouverture et transparence et à gérer ses affaires avec efficience.

Nous voulons certes examiner les recommandations du vérificateur général. Nous voulons les mettre en oeuvre pour que les Canadiens en aient pour leur argent, qu'il s'agisse des services offerts par la fonction publique ou de tout autre service. Nous voulons utiliser les deniers publics avec efficience et efficacité.